
Index

Ce mot pris du latin signifie *table d'un livre*.

Au point de vue religieux, il indique la liste des livres défendus par l'Eglise. On sait qu'il y a à Rome une congrégation d'évêques et de théologiens nommés par le S. Pontife pour étudier la valeur dogmatique et morale des livres qui leur sont soumis.

Elle a le droit de juger les ouvrages, de défendre de les lire et même de les garder sous peine d'encourir les censures de l'Eglise. Ce droit de l'Eglise est une conséquence du pouvoir d'enseigner qu'elle a reçu de Jésus-Christ.

L'Index publié par la Congrégation oblige tous les catholiques.

La violation des décisions de l'Index approuvées, par le S. Pontife, fait encourir la peine de l'excommunication dont les Evêques, à moins de réserve spéciale, peuvent relever.

Notre système scolaire et la *Patrie*

Après avoir reproduit une série de tableaux empruntés aux Rapports des Inspecteurs d'écoles, la *Patrie* s'écrie :

" Grands dieux ! On voudrait que nous soyons satisfaits d'un système qui veut que dans un district scol. 5,313 élèves apprennent le catéchisme et 5,282 l'histoire sainte, mais que 954 seulement étudient l'agriculture, 993 l'histoire du Canada et 2,128 les éléments de la grammaire. "

Il nous fait plaisir de voir la *Patrie* tendre à la perfection.

Pensée

Le poison le plus subtil est distillé par la langue de l'homme.

La franc-maçonnerie dans la Province de Québec

La Province de Québec, compte deux fois plus de francs-maçons que la France, proportionnellement au chiffre de la population.